



Compte-rendu du conseil d'école n° 1 - Jeudi 20 octobre 2022

Présents :

- ✓ **Municipalité :** M. Giarmana (Maire adjoint aux affaires scolaires)
- ✓ **Enseignants :** M. Refray (directeur), Mmes Rekik, Hauata, Aïdara, Mainfroid, Sefiane, Bruère, Malmasson, Jay, Lacombe, Le Bronnec, Defaye, Letellier, Faussurier, Garbaya et Guignette.
- ✓ **Enseignante du Rased :** excusées
- ✓ **Parents d'élèves :**
- **FCPE :** Mmes Lepère, Koekenbier, Rollais, Le Ny, Chauvet, Zicaro, Deruelle, Roupie, M. Cudot et M. Albertin

Excusés : Mme Villers (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Bruneau, Lopes (enseignantes)
Mme Lebon (Conseillère déléguée aux affaires scolaires)

Secrétaire : Mme Lepère

1 – Bilan de rentrée :

- Effectif et répartition des élèves / L'équipe enseignante

A ce jour, 336 élèves sont inscrits et répartis dans 14 classes composées de 73 CP, 74 CE1, 63 CE2, 58 CM1 et 68 CM2. L'année passée, 346 élèves étaient inscrits à la même époque

14 CLASSES	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
CP A : Mme LE BRONNec	21					21
CP B : Mme LOPES	21					21
CP C : Mme MALMASSON	21					21
CP/CE1 : Mme MAINFROID	10	12				22
CE1 A : Mme DEFAYE		21				21
CE1 B : Mme GARNIER (LETELLIER)		21				21
CE1 C : Mme LACOMBE		20				20
CE2 A : Mmes AÏDARA et BRUNEAU			28			28
CE2 B : Mmes BRUERE et GARBAYA			27			27
CM1A : Mme GUIGNETTE				30		30
CM1 B : Mme SEFIANE				28		28
CE2/CM2 : Mmes REKIK et HAUATA			8		14	22
CM2 A : Mme FAUSSURIER					27	27
CM2 B : Mme JAY					27	27
TOTAL	73	74	63	58	68	336

Le directeur rappelle l'ouverture de la 14^e classe, décidée par la Directrice Académique, afin de permettre des effectifs de CP et CE1 inférieurs ou égaux à 24 élèves.

- L'équipe enseignante et le RASED

- L'école est rattachée à la circonscription Maternelle (en charge du dossier maternelle sur le département et des écoles du secteur de Nozay et de La Ville du Bois).

L'IEN est Mme Villers.

M. Refray est depuis cette année complètement déchargé de classe.

- Enseignantes nouvellement nommées : Mme Aïdara et Mme Bruneau toutes 2 à mi-temps en charge de la classe de CE2a, Mme Mainfroid (CP/CE1), Mme Hauata (mi-temps avec Mme Rekik en CE2/CM2), Mme Garbaya (mi-temps avec Mme Bruère en CE2b) et Mme Letellier (remplaçante de Mme Garnier en CE1b)

- RASED : Mme Amrouiche Kaïssa a été nommée en tant que psychologue Education Nationale mais elle est en congé maladie jusqu'au 21/10/2022. Nous espérons son retour après les vacances.

Mmes Goude et Le Boucher intègrent cette année le RASED et interviendront pour des aides à dominante pédagogique. Leurs missions : prévention, aide pédagogique, bilan/observations, orientation, équipe de suivi... Depuis le début d'année, passation des évaluations nationales de fluence CE1, prise en charge des élèves de CE1 et CE2 en lecture remédiation ou fluence.

Leurs secteurs : Nozay et La Ville Du Bois pour mesdames Goude et Le Boucher ; Nozay, La Ville Du Bois et Marcoussis pour Madame Amrouiche.

- Bilan des élections de parents d'élèves

Le taux de participation a atteint un score record de 78.22 % cette année.

14 sièges sont accordés à la FCPE, seule liste représentée cette année. **Félicitations à eux !**

M.Refray remercie la FCPE pour son aide dans l'organisation du scrutin.

2 – Règlement intérieur de l'école :

M. Refray signale une modification dans le règlement de l'école : « carte à points » a été remplacé par « carte de l'apprenti citoyen ».

L'ensemble des membres du conseil d'école approuve le règlement à l'unanimité.

3 – Activités pédagogiques :

- Intervenants extérieurs municipaux

EPS : M. SORARUFF intervient 1h ou 55 min dans les 14 classes après l'élaboration d'un projet avec l'enseignant, validé par notre IEN.
(4 projets sportifs par classe).

- Enseignement des langues (anglais) et enseignements internationaux de langues étrangères

Chaque enseignant enseigne l'anglais dans sa classe, conformément aux programmes.

Nous n'avons pas demandé d'assistante d'anglais Education Nationale cette année.

Cours de Portugais : 13 enfants de l'école suivent les cours tous les samedis matin, sous la responsabilité d'une enseignante, Mme Margarida Alves de Sousa, dans le cadre de l'Enseignement International de Langues Etrangères (EILE anciennement ELCO).

Cours d'Arabe : le professeur M. Jaafari a réalisé son 1^{er} cours samedi 15/10 et 12 élèves sont inscrits.

- Natation scolaire : Toutes les classes de l'école devaient pouvoir aller à la piscine de Montlhéry cette année mais malheureusement celle-ci va fermer définitivement le 31/12/2022 sans pour l'instant de solution alternative pour l'enseignement de la natation scolaire.

Seules les classes de CM2 s'y rendront donc du 23/09 au 17/12. A cette occasion, les élèves pourront passer leur attestation « Savoir Nager ».

- Projets à l'étude : projets de classe, classes de découverte.

La mairie a annoncé suspendre pour l'année scolaire le budget « classes transplantées ». Les classes poneys prévues sont donc annulées et la classe de découverte des CM1 est donc fortement remise en cause. Un financement alternatif est en cours.

Si les conditions sanitaires le permettent :

	PROJETS	SORTIES ET SPECTACLES	
E C O L E	* Réflexion autour de la continuité du projet d'aménagement de la cour et du tri sélectif : végétalisation d'espace + aménagement (jeux supplémentaires à disposition) * Vente des livres « Lire c'est partir »	Présentation de chants et d'instruments par l'association Vivre la Musique de La ville Du Bois (date à définir avant les vacances de printemps)	Spectacle de Noël Financé par la Caisse Des Ecoles (5€/enfant)
CP	* Liaison GS/CP : fête du 100, échange en lecture et jeux * Projet commun autour du monde		
CE1		* CE1a, CE1b et CE1c : Dispositif « Ecole et Cinéma » : 3 projections de film (Les aventures de Robin des Bois / L'Ile de Black Mor / Billy Elliot) au cinéma de Marcoussis (15/11, 10/01, 24/03) avec un travail pédagogique autour du film. (2.5€/élève/projection financés par la coopérative scolaire)	

CE2	<p>* Intervention de la Gendarmerie de Palaiseau (Groupe de sécurité du quotidien) sur le thème « Les dangers d'internet »</p> <p>* Participation au dispositif « Visio conférence avec un natif » CE2a</p>	<p>* Fête de la science à l'Escale CE2b sur le thème « Ma ville idéale »</p>
CM1	<p>* Concours Mathador (écoles Nozay et VDB)</p> <p>* Participation aux concours « Les petits champions de la lecture » et « Agenda de la ligue nationale contre le cancer ».</p> <p>* Intervention du Groupe de sécurité du quotidien de Palaiseau sur le thème «Le harcèlement» le 14/10</p> <p>* Projet annuel sur le développement durable.</p> <p>* Participation au projet « Ma Cour agro-écologique » proposé par la CPS (CM1a)</p> <p>* Intervention de la SNCF « Voyageur et citoyen » date à définir</p> <p>* Participation au dispositif « Visio conférence avec un natif » CM1b</p>	<p>* Fête de la science à l'Escale sur le thème « Ma ville idéale »</p>
CM2	<p>* Remise des calculatrices offertes par la caisse des écoles (date à définir)</p> <p>* Participation aux concours « Les petits champions de la lecture » et « Agenda de la ligue nationale contre le cancer ».</p> <p>* Intervention de la SNCF « Voyageur et citoyen » date à définir</p> <p>* Intervention du Groupe de sécurité du quotidien de Palaiseau sur le thème «Savoir dire non» date à définir</p> <p>* Liaison avec le collège : cross, journée de la laïcité le 9/12, mathador</p> <p>* Projet annuel sur le cinéma</p> <p>* CM2b, correspondance avec une autre classe en Savoie.</p> <p>* Participation au dispositif « Visio conférence avec un natif » CE2/CM2</p>	<p>* Fête de la science à l'Escale CM2a, CM2b et CE2/CM2 sur le thème « Ma ville idéale »</p> <p>* CM2a, CM2b et CE2/CM2: Dispositif « Ecole et Cinéma » :</p> <p>3 projections de film (Le chien jaune de Mongolie / Jeux d'images / Billy Elliot) au cinéma de Marcoussis (CE2/ CM2 : 15/11, 10/01, 24/03) ; (CM2 : 14/11, 26/01, 28/03) avec un travail pédagogique autour du film. (2.5€/élève/projection</p>

4 – Etudes dirigées et dispositif d'aide aux devoirs CP/CE1 :

- L'étude dirigée par un enseignant ouverte aux élèves de CE2, CM1 et CM2 a débuté le 19/09/2022. Des enseignants volontaires ont accepté d'y participer compte-tenu des besoins des élèves. Mme le Boucher et M. Refray encadrent l'étude du lundi et du mardi, Mme Cagnard (enseignante à l'école Marie Curie) et Mme Letellier celle du jeudi.
- A la demande des enseignants, un nouveau dispositif existe depuis 2020/2021 pour les CP et éventuellement des CE1 en difficultés qui ne peuvent être aidés à la maison. Le groupe est actuellement constitué de 6 ou 7 enfants et il pourra être évolutif en fonction des besoins. Ce temps a un coût de 1€ pour les familles (goûter compris). Le reste du financement est pris en charge par la caisse des écoles.

Pour rappel : de 16h30 à 17h00 goûter/récréation, de 17h00 à 18h00 temps de travail

5 – Crise sanitaire et sécurité :

- Protocole sanitaire :

Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

- Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

2 exercices minimum sont obligatoires par an.

Un exercice « attentat intrusion avec le scénario « s'échapper » a eu lieu le 30 septembre 2022. Les enseignants ont discuté de cet exercice avec les élèves en amont afin de le préparer, de rassurer les enfants et de répondre à toutes leurs questions.

L'intrusion a été simulée par le grand portail de la cour.

En réaction : fuite de 2 classes pour se cacher ou s'échapper (43 élèves ont fui à l'extérieur de l'établissement/ encadrement prévu par des parents de la FCPE). Les autres se sont cachés. Problème récurrent du signal : 1 classe ne l'a pas entendu pourtant relayé par 2 collègues. 1 groupe de 4 élèves dans une pièce non fermée à clé. 6 classes présentes au 1er étage sur 7 se sont cachées dans leur salle sans bruit. 3 classes de CM2 non présentes et classe de CE2a non présente. Classe de CM1a cachée dans sa salle.

Un nouvel exercice a été réalisé en présence de l'ensemble des classes dans leur salle le jeudi 6/10. Une attention toute particulière a été donnée au relais du signal. Toutes les classes ont effectué correctement la mise en sécurité et le signal a été entendu par toutes les classes.

M. Caulay a demandé de signaler le matériel à renouveler dans notre malle PPMS. A ce jour, tout le matériel n'a pas encore été fourni (serpillères pour colmater les dessous de porte).

6- Coopérative scolaire :

- Bilan 2021-2022 : le bilan comptable a été contrôlé et envoyé à l'OCCE pour validation.
Solde au 01/09/2021 : 6158 €

Entrées	Sorties
Dons parents : 3194 €	Achats matériel (jeux, bancs de l'amitié, arbustes) « projet bien être pour tous » : 1000 € Alimentation poulailler : 60 €
Subventions : FCPE : achat d'un ordinateur portable Caisse des écoles : 1715 €	Cotisations / assurances OCCE : 667 €
Photographe : 1117 €	Projets éducatifs : Sorties : école et cinéma 1485 € Château de Maisons Laffitte, parc des félins : 1772 € Coopérative de classe : 2138 €

- Solde au 01/09/2022 : **5297 €**

Nous avons fait un appel aux dons cette année. Le montant récolté s'élève à €.

Les parents peuvent obtenir une déduction fiscale au-delà de 200 € de don.

L'équipe enseignante remercie les parents, la caisse des Ecoles (subvention de 5€/enfant à venir) et la FCPE pour leur générosité chaque année.

- Décisions prises pour 2022/2023 :

L'argent récolté (dons parents) est redistribué équitablement en coopérative de classe.

Chaque classe dispose de 12€/enfant pour des sorties sauf celles participantes au dispositif « Ecole et cinéma » qui auront 6€ par élève.

Les places de cinéma du dispositif « Ecole et cinéma » sont payées par la coopérative.

7- Budget / investissements et travaux :

- Le budget « Fournitures scolaires » alloué par la municipalité s'élève à 11504 € (33.84 €/élève). A ce montant s'ajoute un budget BCD de 147 €/classe.
- Achat de matériel numérique :
La mairie a attribué un budget exceptionnel d'investissement pour du matériel numérique à l'école :
2 ordinateurs portables ont été achetés (1 pour la direction et 1 pour la salle des maîtres)
- Remplacement de 2 tableaux et de mobilier : la mairie a alloué un budget de 4500 € pour le renouvellement des tableaux (achat de 2 tableaux blancs) et des tables et des chaises d'une classe.
- A cela s'ajoute, un budget de 700 € pour la pharmacie, 500 € pour les consommables des imprimantes et 5145 € pour les transports.
La SAVAC est le nouveau prestataire pour les transports.
- Subventions du socle numérique de l'école :
- Les subventions promises par l'Etat ont permis le câblage de toutes les classes avec 2 prises rj45 + switch 48 ports (à noter que les 2 prises ne fonctionnent pas dans toutes les classes), l'achat de 2 nouveaux ordinateurs portables et d'un vidéoprojecteur. Un ENT va aussi être financé pour 3 ans ainsi qu'une formation

à son utilisation. Nous l'espérons opérationnel après les vacances de la Toussaint.

- Travaux :

M Giarmana souhaite faire une rectification au dernier compte-rendu du conseil d'école du 24/06/2022 :

Point 5 : Travaux

Il convient de préciser que ce n'est pas Mr Giarmana qui a apporté les réponses, comme le laisse entendre le CR. Ascenseur : Concernant l'hypothèse relative à la mauvaise destination du matériel (ascenseur d'intérieur mis en extérieur). Aujourd'hui rien n'étaye cette information. Encore moins le fait qu'il ne fonctionnera jamais correctement. Les études techniques sont en cours.

* M. Refray signale que l'ascenseur dysfonctionne toujours aussi régulièrement : les portes ne s'ouvrant pas dans les étages. C'est un gros problème car en ce moment 4 enfants ont besoin de l'utiliser en raison de béquilles et l'utilisation des escaliers est dangereuse dans leur état.

La mairie demande à l'architecte de régler ce problème avec le bureau d'études et les installateurs. Les parents élus vont prendre rendez-vous avec le maire pour faire avancer ce dossier récurrent.

* La communauté d'agglomération n'a toujours pas donné de date pour régler le problème des prises rg45 non fonctionnelles (4 prises au moins). La chaîne de responsabilités n'a pas encore été remontée. Les parents élus vont prendre rendez-vous avec le maire et le responsable des services techniques pour faire avancer ce dossier car cela n'a pas été fait depuis le dernier conseil d'école. Les câbles ethernet pour relier les prises aux ordinateurs n'ont jamais été fournis ; les enseignants se sont débrouillés au mieux.

* La ventilation de l'école est toujours hors service en raison d'un mauvais montage à l'installation.

La mairie demande à l'architecte de régler ce problème avec le bureau d'études et les installateurs. Les parents élus vont prendre rendez-vous avec le maire pour faire avancer ce dossier récurrent.

* Tous les défauts signalés par la centrale d'alarme sont réparés.

* Une liste de petits travaux a été réalisée pendant les vacances. Le directeur remercie l'ensemble des services techniques pour cela.

8- Questions diverses des représentants de parents d'élèves :

* *Comment sont organisées les 30 min de sport par jour (Activités Physiques Quotidiennes) ?*

M.Refray rappelle que ces 30 min sont en plus du temps d'EPS des programmes et que les horaires des programmes n'ont pas été modifiés. C'est donc 2 heures en plus qu'il faudrait avoir pour les réaliser au sens strict.

Chaque classe les organise comme elle peut dans sa journée : temps actif en classe, propositions d'activités pendant les récréations...

* *Quantité des devoirs dans certaines classes :*

Les enseignants ont pris note des remarques faites par les parents et encouragent les parents qui ont des difficultés à ce sujet à rencontrer les enseignants concernés.

* *Quel est le montant précis de la subvention pour le socle numérique de l'école ?*

M. Giarmana explique que la subvention a été demandée en fonction de projets réfléchis par la mairie et non du nombre d'élèves (un projet pour l'école Ambroise Paré et un projet pour l'école des Bartelottes). La mairie a déposé un projet pour notre école d'un montant de 15980 €. L'Etat devrait subventionner 70 % de cette somme et la mairie les 30% restants. L'ISC a aussi demandé un financement : 70% subvention Etat + 30% réglé par l'ISC.

* *Augmentation du montant des repas et du centre.*

M. Giarmana annonce une hausse de 8% des denrées alimentaires sur l'année. La mairie ne sait pas encore quel va être le montant de l'augmentation des repas et du centre. Dès que la hausse sera définie, la mairie communiquera avec les familles.

* *Actions FCPE.*

Les parents élus vont organiser différentes actions pour aider à subventionner la classe de découverte des CM1 : boîte à dons le 27/11 « Vide ta chambre », vente de madeleines « Bijou »...Mme Chauvet va contacter son réseau d'entreprises pour trouver des donateurs.

La FCPE souhaite organiser un bal de fin de CM2, le 30/06/2023 de 18h à 21h au petit gymnase. Détails à préciser.

La FCPE demandera à la future réunion de la Caisse des Ecoles que la fête des écoles ait lieu le 24 juin 2023.

Elle ne donnera plus de subvention mais financera des projets.

* Pour information, il y a des retards quasi quotidiens du bus le matin.

9- Quelques dates :

Prochains conseils d'école : vendredi 24 mars 2023 et vendredi 23 juin 2023

M. REFRAY, Directeur de l'école

Mme Lepère, Secrétaire de séance

